

LE FRONT

Le journal des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

L'A.P.A.R.E.. a un nouveau président

C'est après les formalités d'usage que le président intérimaire de l'APARE, M. Mario Elward, a ouvert la séance du conseil d'administration de l'APARE mardi soir dernier.

par Yvon Lacoste

Ce n'est qu'au quatrième tour de scrutin que les membres du conseil d'administration de l'APARE ont pu départager le vote en faveur de l'un des deux candidats en présence, soit M. Jacques Labonté et M. Sylvain Falardeau.

En effet, ce n'est que par une faible marge d'un seul vote que M. Falardeau a été élu président de l'Agence de promotions des activités récréatives étudiantes Inc.

Qui est Sylvain Falardeau?

Originaire de la région de Québec, M. Falardeau a entrepris ses études collégiales en administration. Après quoi celui-ci s'est inscrit à l'Université de Moncton, option administration, où il entreprend sa deuxième année. Entre-temps, M. Falardeau avait dirigé une entreprise de terrassement pendant deux ans, au Québec.

Pendant son discours "électoral", M. Falardeau a attribué le rôle d'un bon président à sa connaissance de la constitution d'une compagnie et des procédures délibérantes d'un conseil d'administration. Aussi, selon lui, il est

important que le président de l'APARE soit un bon porte-parole, qu'il ait une bonne méthode de travail et qu'il soit bien informé sur les activités du Kacho.

Enfin, toujours selon M. Falardeau, il est très important de s'assurer de l'implication des membres du conseil d'administration à tous les niveaux de l'organisation. Questionné à savoir quel genre de services devrait offrir le Kacho? M. Falardeau a affirmé ce qui suit: "Il faut

avoir une vision lucrative, mais en tenant compte des besoins étudiants i.e. en desservant les goûts de la majorité des membres".

Disponibilité?

Quoique M. Falardeau est membre à part entière des Aigles Bleus de l'Université de Moncton dans la Ligue de hockey interuniversitaire de l'Atlantique; celui-ci a tenu à préciser qu'il voulait s'impliquer dans les affaires étudiantes, car c'est un très bon complément à sa formation en administration, affirme-t-il!

Par conséquent, il croit nécessaire de s'impliquer et

l'APARE se sont penchés sur la sempiternelle question des états financiers, et plus précisément, sur les états financiers de la dernière période estivale.

Lors d'un reportage précédent, nous avons mentionné que l'APARE avait subi une perte nette de 3 000\$ pour la période estivale qui vient de se terminer, comparativement à un gain net de 8 000\$ pour la même période, l'année précédente.

Questionné sur les raisons de ce déficit, le président sortant, M. Mario Elward, avait déclaré que l'ouverture du Kacho sur une base de cinq jours au lieu de trois ou deux jours avait probablement été la cause majeure de ce déficit.

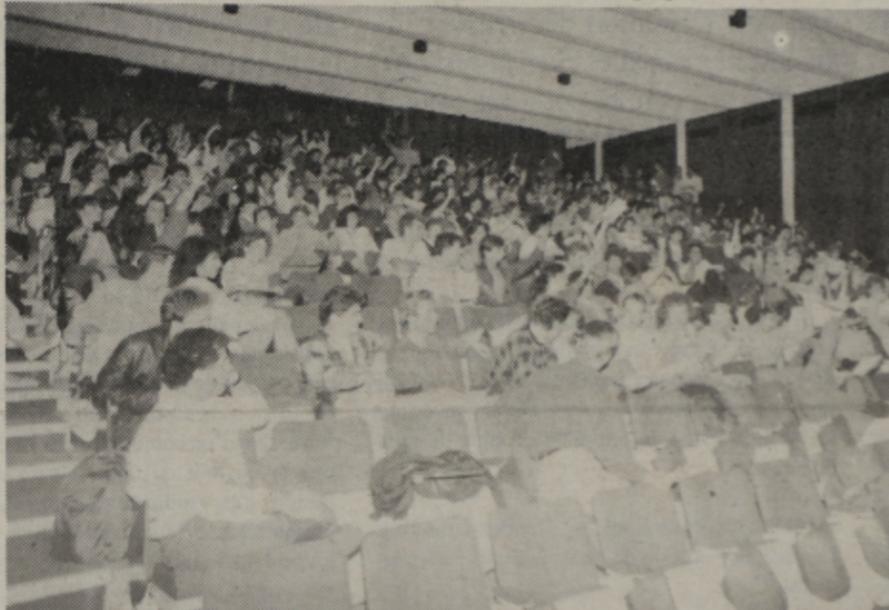
Aujourd'hui, les membres du CA de l'APARE sont revenus à la charge en demandant au président sortant d'expliquer les raisons qui ont permis de doubler les dépenses générales de l'APARE pendant la période estivale. En effet, les statistiques démontrent qu'il y a eu une augmentation des dépenses de 6% et une baisse de revenus de 6%, en '87 par rapport à l'été '86. "Il est évident que l'ouverture du Kacho sur une base de cinq jours a accru la masse salariale, d'une part, et que la transition des nouveaux employé(e)s et le départ des anciens a provoqué des frais de formation considérable, d'autre part. Cela ne pouvait faire autrement qu'affecter la performance financière de la compagnie", a déclaré le président sortant, M. Elward.

Certains membres du CA de l'APARE ont réagi vivement à ces déclarations, en mentionnant que le président n'avait pas à attendre deux mois pour diminuer le nombre de soirées, surtout que le déficit s'est fait pendant les mois de mai et juin '87.

Selon le président sortant, il faut un certain temps pour former une clientèle, c'est pourquoi, il a attendu jusqu'à la fin de juin. Certains membres du CA de l'APARE ont resté très sceptiques face à cette déclaration.

Enfin, les membres du CA de l'APARE se sont attaqués aux salaires de 6,00\$/h, octroyé aux employé(e)s du Kacho pendant la période estivale. Selon certains membres, ce geste a été autorisé par le président sortant sans consultation préalable. Ce qui demeure, selon eux, en vertu de la constitution de la

voir États financiers en page 2



qu'advenant le cas d'un manque de disponibilité de sa part (ce qu'il ne croit pas), il aura toujours le soutien des dirigeants de l'APARE et la répartition des responsabilités qu'il pourra attribuer aux moments jugés opportuns.

L' A.P.A.R.E. et ses états financiers

Les membres du conseil d'administration de

Rassemblons-nous!

Ce qui suit se veut un commentaire sur l'assemblée générale spéciale de la FEUM, tenue mercredi le 21 oct., sur la motivation des étudiants, mais surtout sur l'exercice de nos droits.

par Sandra Choquette

Cette assemblée a été convoquée pour discuter de la gérance du permis de boisson de l'Université, récemment et officieusement allouée à la compagnie Marriott, ainsi que de la forme d'évaluation des professeurs suggérée dans le rapport du Comité tripartite, soit une forme d'évaluation formative dont les résultats seraient la propriété exclusive des professeurs. L'assemblée débuta avec un nombre de participants qui excédait, d'une vingtaine de personnes, celui exigé par le quorum. Le président d'assemblée, Marco Bernier, avertit, immédiatement suivant son élection, qu'il estimait que la séance serait d'environ 4 heures.

Le premier point majeur à l'ordre du jour fut la gérance du permis de boisson. La proposition avancée par la FEUM à ce sujet, proposait de présenter une stratégie de gérance du permis, par les étudiants, qui serait basée sur l'expérience acquise au Kacho et qui utiliserait

certaines de ses méthodes p. ex. : l'utilisation d'un responsable de soirée. Cette dernière fut ratifiée avec un des amendements proposés, soit l'ajout d'un boycottage de la compagnie Marriott (boissons alcoolisées seulement), comme moyen de pression, si l'Université rejette la proposition de la FEUM.

Cette conclusion semble simple; par contre, elle n'aboutit qu'après 1h30 de débat. Le but de cette rencontre était de démontrer une certaine unité en réagissant à l'action de l'Université, afin de protéger notre droit de contrôler le prix de la boisson sur campus, lors des activités étudiantes, et de préserver l'opportunité de profiter de ces activités pour financer divers organismes étudiants. Néanmoins, les motivations qui ont vu le jour lors de l'assemblée furent, étonnantes?, peut-être pas. Cela dépend de ton cynisme. Certains étudiants démontrèrent une peur de représailles si les moyens de pression étaient trop agressives ou choquaient l'Université, à qui on a décerné omnipotence et pouvoir; d'autres, une préoccupation hédonistique soulignée par des commentaires comme "Mon frère avait à peu près un party

voir Assemblée générale en page 2

SOMMAIRE

Politique étudiante	p. 1
Politique générale	p. 2
Éditorial	p. 4
Affaires nationales	p. 6
Communiqués généraux et opinion du lecteur	p. 8
Art et Culture	p. 9
Sports	p.10
Babillard	p.11

Politique générale

LES HUMEURS DE S. TREMBLAY

LA SEMAINE DU DÉSARMEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Le Gouvernement américain invite toute la population à participer à la semaine internationale pour

par **Stéphane Tremblay**

le désarmement. Plusieurs activités au programme prouveront que nous sommes chanceux d'être américains.

Des randonnées en F-18 seront offertes aux intéressés. Destination? Le golf Persan, où vous pour-

rez assister (live) à la destruction d'un bateau iranien. De plus, si le conducteur est sympathique, vous survolerez la Lybie et constaterez les bienfaits d'un "raid" américain.

L'organisation de voyages en Alaska fera découvrir les lieux où les collaborateurs des soviétiques ont terminé leurs jours. Vous pourrez voir le bouton déclencheur du départ des missiles nucléaires. Attention! ce n'est pas un bouton

d'acnée, il ne faut pas peser dessus! (pas pour l'instant)

Des pamphlets: "Les trente-six bonnes façons de liquider un communiste", "Le nucléaire c'est bon pour la peau" seront à la disposition du public. Toute la semaine, les chaînes de télévision projèteront des films mettant en vedette Silvester Stallone ou Chuck Norris afin de montrer à la population américaine qu'elle peut également participer au désarmement... des

autres pays.

Écoutez votre gouvernement; ce sont les Russes qu'il faut désarmer. Ce sont ces communistes de bas-étages qui refusent de collaborer, qui font naître les conflits, qui mangent des cochonneries, qui détruiront la planète.

Nous sommes les meilleurs, nous sommes les plus forts... Agissons avant qu'il ne soit trop tard. "Le désarmement soviétique, c'est notre affaire".

États financiers...

compagnie, un geste illégal.

Le président n'a pas tardé à répliquer en mentionnant qu'il avait tenté de rejoindre les membres du comité consultatif, mais sans succès. Ce qui n'a pas convaincu bien grand monde.

Aussi, a-t-il expliqué que le salaire octroyé a été fait en fonction du besoin de maintenir le personnel en place afin de ne pas recommencer tout le processus de formation des employés. Encore là, certains membres du CA de l'APARE se sont posés des questions, à savoir, si des efforts de recrutement avaient été faits auprès du Centre d'emploi du Canada ou autres instances. Chose qui n'a pas été clairement démontré par le président.

"Un mandat qui avait pourtant bien débuté, mais qui se termine dans une très grande confusion", affirma l'un des dirigeants de l'APARE.

Budget '87-'88

Le conseil d'administration de l'APARE a voté un budget pour l'année financière '87-'88 correspondant à des dépenses prévues de 174 500.24\$ comparativement à des revenus prévus

de 208 065.89\$ d'où un bénéfice net prévu de 28 589.25.

A noter que les états comparatifs du mois de septembre '87 révèlent un bénéfice net de près de 11 299\$ soit une augmentation de 3 000\$ par rapport au mois de septembre '86. Ce qui donne un sérieux "coup de pouce" au budget de cette année.

Voilà pour cette semaine. Rendez-vous pour la prochaine édition de votre journal jeudi prochain.

Assemblée générale...

par mois à l'université et moi je veux la même chose, alors dépêchez-vous". Il va sans dire que cet étudiant ne préconisait pas le boycottage! Un refus majoritaire de considérer une célébration non alcoolisée en fut un autre exemple. En toute justice, je dois dire que cette dernière conclusion comprenait des considérations budgétaires, mais le peu de profit ou le déficit engendré par cette sorte de soirée n'est pas sans message. Tout

de même, le débat a abouti et le crédit appartient au même groupe d'étudiants.

Le deuxième point majeur à l'ordre du jour concernait l'évaluation des professeurs et une proposition de la FEUM, qui rejetait la recommandation du Comité tripartite et proposait la formation d'un comité. Ce comité développerait une évaluation qui tenterait de répondre aux besoins des étudiants et des professeurs, pour présentation à l'administration de l'Université. La principale raison évoquée pour le rejet de la recommandation du Comité tripartite fut l'inaccessibilité des résultats, aux étudiants, et le fait que les professeurs individuels seraient les seuls juges de leur importance et de leur utilisation.

Le débat s'annonçait intéressant et, centré sur le sujet, laissait prévoir la conclusion d'une entente, plus rapidement qu'au dernier point. Malheureusement, un étudiant demanda le quorum et pire encore, un comptage révéla qu'il avait été perdu. La séance ajournée, une étudiante demanda un vote officieux des quelques 150 à 200 personnes toujours présentes qui ratifia (officieusement, bien sûr!) la proposition de la FEUM, à l'unanimité.

Tout ceci pour en venir au point principal de ce commentaire: Oui, nous avons des droits. Droit de parole, de liberté, d'égalité etc., droit à une éducation de qualité et même de vérification du quorum! De plus, ces droits ne sont pas des privilèges. Cependant, il ne faut pas oublier que leur existence et le fait que nous en bénéficions le sont. Si nous ne sommes pas assez motivés pour les défendre, si nous n'osons pas les exercer à bon escient, méritons-nous de les garder? Les sacrifices offerts par ceux qui ont contribué et contribuent à leur existence méritent tout au moins un effort de notre part pour leur préservation, car souvent ce sont les gestes banals comme prendre la part d'un confrère calomnié, demeurer assis sur un siège inconfortable pour la durée d'une assemblée ou tout au moins y assister, qui assurent leur maintien. L'exercice de nos droits comporte aussi certaines responsabilités. Tout droit découle d'un principe et l'important c'est ce principe. Si nous en abusons, que ce soit en exerçant notre droit de parole malicieusement ou tout simplement en demandant arbitrairement un quorum, nous ignorons ces principes pour donner priorité aux droits créés pour les servir.

Directeur
Rédacteur en chef
Monteurs

Photocomposeuse
Responsable des politiques
étudiantes
Responsable des nouvelles
culturelles
Responsable des sports
Responsable des loisirs
entr'acte

Chroniqueur
Pigistes Sports

Pigistes

Correctrice
Livreur

Wafik Nafti
Wafic Nafti
Denis Boucher
Alain de Warnaffe
Lynne Gauthier
Ben Jobin
Marc Lajeunesse
Carole St-Pierre

Yvon Lacoste

Réjean Roy
Michel Morin

Mourad Mezgheri
Steven M'Kennon
Robert Nicholas
Mohamed Belkhadja
Luc Grenier
Stéphane Tremblay
Sandra Choquette
Hossein Parsa

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédent la date de parution, avant 17H00. Les articles qui parviendront au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenus etc...)

Le FRONT est imprimé à 4000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD.,
B.P. 280; Amherst, Nouvelle-Écosse, B4H 3Z2



LE CLUB DE COMPTABILITÉ EN COLLABORATION
 AVEC CKUM ET LA F. E. U. M.
 VOUS PRÉSENTE



LE PARTY D'HALLOWEEN

VENDREDI LE 30 OCTOBRE
 AU STADE DU C.E.P.S.



Plusieurs prix à gagner
 -Meilleurs costumes
 -présence
 -etc...

Commandité par
 SPANKY'S

Le groupe **STEPS**
AROUND
THE HOUSE



CKUM-MC SERA SUR LES LIEUX POUR VOUS
 STÉRÉO

RECHAUFFER ET FAIRE DES

19 ans et plus



REPORTAGE "LIVE" !



Billets: à l'avance \$5.00
 à la porte \$5.50

En vente à la cantine de l'Administration, à la librairie
 Acadienne et dans les facultés

ÉDITORIAL

LES ÉTUDIANTS... ROULETTE RUSSE.

par Wafik Nafti

Notre milieu étudiant va vers la dérive. Malheureusement c'est la triste vérité. A l'assemblée générale spéciale que la FEUM a tenu à organiser, corps et âme, on a vu une assemblée, fichtre, gîflée par la corpulence du corps étudiant présent au début et absent au moment crucial!

A l'ordre du jour deux points importants: le permis de boisson et l'évaluation des professeurs. Débutant par le point: permis de boisson, l'assemblée a semblé faire preuve d'intérêt et de dynamisme à mesure que les étudiants orateurs se relayaient derrière le micro relié en direct aux ondes de CKUM-MF. Tout semblait parfait. La salle regorgait de monde et vibrait aux moments les plus intenses. Quel plaisir de voir les étudiants, pleins d'amertume et de déception, réagir unanimement face aux problèmes. Hélas, cette situation ne demeura pas constante. L'explication est simple mais parfois complexe. Ayant écouté attentivement l'explication qu'a prodigué M. Denis Chamberland, président de la FEUM par intérim, la foule sentait venir le moment où il fallait passer aux propositions sérieuses et coordonnées. Hélas, l'entente unanime était loin de se concrétiser. On a beau acclamer le fait que Marriott est l'ennemi et que l'université est le traître. Mais on n'arrivait pas à s'entendre sur celui ou celle qui allait subir la malédiction des étudiants. On a commencé par proposer le boycottage général. Par la suite, un boycottage général était considéré comme trop général. Alors on passa aux spécifications. Ces dernières concernaient trois choses: le boycottage de Marriott et de l'Université, le boycottage de la grande Caf ou le boycottage de la petite Caf. Quand on est devant des impasses pareilles où le fil conducteur a été perdu et où la mèche allumée doit être retrouvée pour qu'on l'éteigne, les étudiants paniquent. Effectivement ils ont paniqué. Ceux qui étaient pour le boycott de Marriott considéraient que l'Université était un très gros morceau à faire plier et qu'il fallait par conséquent faire pression sur la compagnie Marriott car non seulement elle a entre les mains le permis de boisson, mais oh! malheur! elle se permet de faire augmenter le prix de la bière jusqu'à le rendre proche de celui qu'on paye généralement en ville. Ceux qui étaient pour le boycott de l'Université et de son administration, estimant le contraire, ont tenté de conspirer contre l'université en disant que Marriott est une compagnie privée et que ce n'est pas de sa faute si ses intérêts sont là où sont les bénéfices. L'Université a poignardé les étudiants dans le dos ce qui signifie une trahison à l'égard de ceux qui lui offrent la possibilité de faire cette année des profits de l'ordre de 360 000 dollars. L'Université, d'après eux, aurait dû traiter comme leurs clients les plus potentiels et les plus méritants d'un tel accord.

Denis Labrecque en réponse à ceux qui ont dit que l'Université était dure à abattre et qu'il faut concentrer les efforts sur Marriott a dit que des moyens de pression sur l'Université existent. A titre d'exemple: les frais de scolarité. Il préconise qu'en gelant les frais de scolarité jusqu'à la fin de la session tous les étudiants auront là un moyen de pression favorable qui fera réfléchir un tant soit peu l'Université, mais c'était compter sans ceux qui recevaient des prêts boursiers.

Pour ce qui est des partisans du Boycott des deux Caf, la grande et la petite, la réalité des faits leur a montré que tout en paralysant les deux Cafs, ils oublient que la partie des étudiants qui vit sur le campus sera en même temps paralysée, ayant déjà payé leur frais de nourriture ils ne peuvent penser à boycotter longtemps à moins qu'on pense à un moyen de leur rembourser ce qu'ils ont déjà déboursé

Le problème est donc d'envergure. A celui-ci s'ajoute celui du Club de comptabilité.

Michelle Caron, une étudiante en Droit, a fait la proposition suivante: "Que tout département sur le campus qui conclura une entente avec Marriott dans l'avenir subisse la censure de la Fédération des étudiants". Cette proposition a été rejetée majoritairement. Or, il y avait une autre épine qu'on avait oublié d'enlever du pied ensanglanté. C'était la comptabilité.

A contre-cœur le représentant du Club de comptabilité résumait ainsi l'affaire: "Il y a eu entente avec Marriott pour l'achat de boissons alcoolisées, mais rien n'a été signé à cet effet". Le débat était ouvert. Si le Club de comptabilité organisait sa soirée d'Halloween sans le concours de Marriott et sans boissons alcoolisées, il risquait de faire faillite et de ne pas pouvoir rembourser les 2 000\$ que la FEUM lui a avancé. On a déjà vécu cette expérience dernièrement avec le gala de Lee Aaron, organisé par la FEUM et qui lui a valu un énorme trou dans le budget, car l'alcool n'était pas de la fête. Le Club de comptabilité serait bien d'accord pour organiser son party sans boissons alcoolisées à condition que les étudiants y assistent nombreux. Ce qui n'a pu, malheureusement, lui être garanti. Si cela l'avait été on pourrait aussi inclure les jeunes de 17 et 18 ans qui n'ont normalement pas accès à des endroits où on sert de l'alcool. On peut tout aussi bien faire le party en dehors du campus. Mais ceci, approuvé par quelques uns, a été par la suite rejeté par le reste des présents, car cela pourrait déclencher une série de représailles de la part de l'Université qui pourrait conclure qu'étant donné que les étudiants peuvent se passer de ses services ils n'auront aucune difficulté à continuer sur cette voie. On retombait encore une fois dans le dilemme... Et les gens commençaient à partir.

Arrivé au point: évaluation des professeurs, M. Denis Chamberland a tenu une conférence et nous le félicitons pour l'explication consistante qu'il a donné des trois types d'évaluation en vigueur sur le campus: l'évaluation formative, l'évaluation sommative et l'évaluation ponctuelle. D'après l'explication de M. Chamberland, les trois modes d'évaluation sont respectivement:

-l'évaluation qu'a privilégié la Commission tripartite pour l'information des étudiants au sujet de l'évaluation des professeurs conformément à l'évaluation en vigueur sur ce campus.

-l'évaluation sommative est celle qui relève directement de la compétence de l'Université en matière de congés, d'années sabbatiques, d'engagement ou de recrutement de professeurs etc...

-l'évaluation ponctuelle concerne les étudiants dans la mesure où ces derniers portent des plaintes en autant que celles-ci soient traitées automatiquement par l'Université et son administration.

Ainsi, trois sortes d'évaluation ont été expliquées et le Comité tripartite suggérait une forme d'évaluation formative. Il ne restait plus aux étudiants que d'accepter ou de rejeter cette suggestion. Hélas! Ce n'en fut pas le cas encore une fois. Le quorum avait été perdu. La plupart des étudiants ayant quitté prématurément la salle, le comptage n'a pu établir le pourcentage requis pour le quorum et la séance de l'assemblée avait, par voie de fait, été ajournée.

Il y a peut-être le fait que le point: évaluation des professeurs aurait dû passer avant le permis de boisson. Mais l'erreur n'a de taille que la maladresse et l'inconscience des étudiants à quitter en masse la salle alors que leur avenir académique est en jeu. C'est vraiment un suicide collectif à la roulette russe.

CANDIDATS DEMANDÉS

Suite à la démission de Bertin Losier, de la présidence de la F.E.U.M., et selon l'article 28b de la constitution, je désire par la présente ouvrir le poste de président(e) de la F.E.U.M.. Les mises en candidature doivent parvenir à la Maison des étudiant(e)s entre le 26 octobre et le 4 novembre inclusivement.

Denis Chamberland,
Président intérimaire

PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION RECHERCHÉ(E)

La F.E.U.M est à la recherche d'un(e) président(e) d'élection pour l'élection du 19 novembre.

Ce poste est accompagné d'une bourse.

Veuillez faire parvenir vos candidatures à la maison des étudiant(e)s.

Denis Chamberland

CALL FOR FAST
SERVICE & DELIVERY
TELEPHONE POUR
SERVICE RAPIDE &
LIVRAISON

MONCTON
726 MOUNTAIN RD.
858-5000

RIVERVIEW
703 COVERDALE RD.
387-2111

SPAGHETTI HOUSE

VITOS

PIZZA

726 MOUNTAIN RD.
MONCTON, N.B.
858-5000




Venez en grand nombre

SOUPER

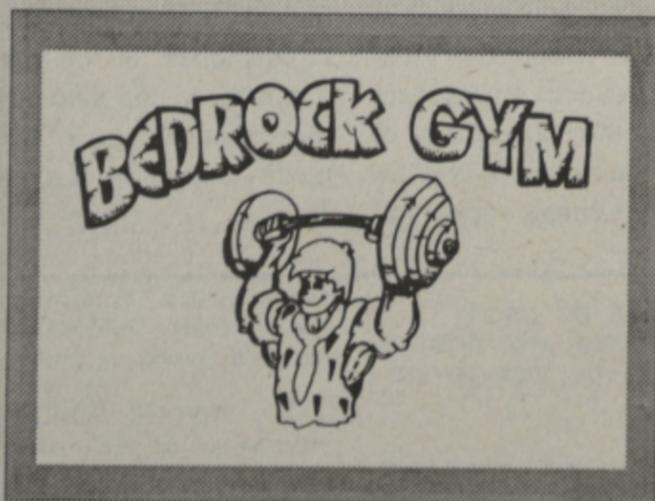
POINTERS PORTIONS ILLIMITÉES AU BUFFET

Étudiants sans carte de cafétéria: \$5.40
 Concours de Jelly-beans: 19-21 octobre
 Invitation à tous!
 Au Mascaret
 le 27 octobre prochain de 5 à 6 p.m.

D'HALLOWEEN

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 6:00 AM à 11:00 PM
 Samedi et Dimanche de 8:00 AM à 11:00 PM



ET
 CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

27 rue Jones
 Moncton, N.-B.

858-5571

- Classes d'aérobiques
- Culturisme
- Entraînement sportif
- Salon de bronzage (3,00\$ \ session)
- Douches
- Saunas
- Casiers

PREMIERE SESSION GRATUITE

vous pouvez gagner une montre
 simplement en venant nous visiter!..

Nous offrons aussi un prix spécial aux étudiant(e)s.

Affaires nationales

Mc Kenna et le Lac Meech

L'élection d'un gouvernement libéral au Nouveau-Brunswick ne représente pas seulement un

par **Steven G. Mac Kinnon**

changement au sein de l'Assemblée législative. Elle représente également un espoir pour tous les Canadiens qui s'opposent au récent Accord du lac Meech. Le chef du Parti libéral et le premier ministre élu, M. Frank McKenna, s'est déjà engagé à négocier des changements dans l'accord. Étant donné que l'Accord a besoin de l'approbation des dix assemblées législatives provinciales ainsi que de la Chambre des communes pour être officiellement ratifié, le nouveau gouvernement néo-brunswickois a le pouvoir légal de bloquer le passage de cet amendement de la Constitution canadienne.

M. McKenna a fait de l'acceptation de l'Accord, l'un des grands dossiers lors de la récente

campagne électorale. Des inquiétudes envers l'Accord ont été généralement bien acceptées par l'électorat du N.-B.. Alors avec la majorité massive qu'il a gagnée, il semblerait avoir l'appui du peuple, et le poids politique que ça entraîne. Le Premier ministre élu, avec 62% de la population derrière lui (le taux de vote libéral dans l'élection), peut constater qu'il parle pour le Nouveau-Brunswick entier, et avec raison.

M. McKenna perçoit de nombreuses lacunes dans l'Accord du lac Meech. Premièrement (et tout particulièrement pour les francophones de la province), il précise que la protection des francophones hors Québec n'est pas garantie dans la constitution. Il en va de même pour toutes les minorités linguistiques au Canada. Ceci est dû au fait que l'Accord reconnaît le Québec comme étant une "société distincte" au Canada et alors le domicile naturel des francophones. Aucune pro-

vision n'est offerte pour les francophones non-Québécois et selon le président actuel de l'Association des francophones hors Québec: "L'Accord est tout à fait insuffisant pour arrêter les ravages de l'assimilation".

Selon M. McKenna, il en va de même en ce qui concerne les droits de la femme. Il n'y a pas de provision dans l'Accord qui affirme l'égalité des deux sexes. La Cour suprême canadienne pourrait dorénavant interpréter ce manque d'une provision d'égalité comme étant un "laissez-faire" et rendre des décisions allant à l'encontre des avancements faits dans ce domaine.

Mais pour négocier des changements, ou même pour rejeter l'Accord au complet, M. McKenna devra affronter dix autres premiers ministres qui se supportent vivement. De plus, les deux autres chefs nationaux, soit MM. Broadbent et Turner (ce dernier étant le chef du parti de M. McKenna), supportent

l'Accord. Il aura aussi à payer "une dette" politique à M. Mulroney. Ce dernier peut utiliser son influence sur les programmes et fonds fédéraux pour forcer M. McKenna à participer dans l'Accord.

Avec cet appui énorme, l'Accord du lac Meech a des grosses chances de rester comme tel et de devenir la Loi du pays. Voilà pourquoi ceux qui s'opposent à l'Accord cherchent dans M. McKenna, un sauveur, un leader informel pour leur cause. C'est tout simplement parce qu'il n'y a personne d'autre. On a déjà essayé M. Trudeau et ses dévoués dans la Chambre des communes et cela n'a pas marché. Mais leur opposition et leurs inquiétudes sont valables. L'Accord est loin d'être parfait et devrait être modifié pour inclure et protéger nos minorités linguistiques et culturelles, nos femmes, et nos autochtones. M. McKenna cherche à faire faire ces modifications. Je lui souhaite bonne chance.

COMMUNIQUÉS

"LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL PAR LE LEADERSHIP": UNE CONFÉRENCE

Dans le cadre du 20e anniversaire de l'École de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton (ENEF), Lucie Pépin, députée libérale fédérale de la circonscription d'Outremont, au Québec, prononcera une conférence publique sur le développement professionnel par le leadership, le vendredi 6 novembre, à 20h30, au local 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard. Ce 20e anniversaire de l'ENEF coïncide avec le retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton.

Infirmière de profession, Lucie Pépin a été élue députée libérale en septembre 1984. Elle a été présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, de 1981, à 1984, et a longtemps travaillé dans le domaine de la planification des naissances. De plus, elle a été membre de la Commission Badgley sur la justice et la santé, de 1975 à 1977, et du Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes, aussi présidé par le Dr Robin Badgley, de

1981 à 1984.

Mme Pépin a également été critique libérale pour l'Immigration, de septembre 1984 à septembre 1986. Elle est la critique pour la Condition féminine depuis septembre 1985, et occupe le poste de vice-présidente du Comité des politiques au Parti libéral du Canada. Elle a participé aux comités parlementaires concernant les projets de loi sur le divorce, l'immigration, la prostitution, les allocations familiales et l'égalité en emploi. Depuis décembre 1986, elle est présidente du Caucus du Québec de son parti.

La députée fédérale est souvent invitée à rencontrer des groupes de femmes à travers le Canada. Elle s'est rendue en Allemagne à l'invitation du Club canadien de l'AHR. Elle a aussi participé à la conférence "Women Leaders in North America", en novembre dernier; elle s'est rendue en Norvège, au Danemark et en Allemagne pour un voyage ayant trait à l'OTAN, en août 1985, et au Luxembourg, en mai 1986.

Elle s'intéresse de façon particulière au rayonnement de la langue française au Canada et à travers le monde.

A L'ÉCOLE DE DROIT, DES NOMINATIONS AUX POSTES DE DOYEN ET DE VICE-DOYEN.

Le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard, a annoncé les nominations de Yvon Fontaine et de Pierre Foucher, respectivement aux postes de doyen et de vice-doyen de l'École de droit pour des mandats de cinq ans.

YVON FONTAINE

Originaire de Saint-Louis-de-Kent, Me Fontaine occupait depuis trois ans les fonctions de vice-doyen de l'École de droit et de professeur de droit international et de la personne.

Actuellement président de la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ), Me Fontaine a fait des études en science politique à l'Université de Moncton et à l'Université de Paris, ainsi que des études en droit aux universités de Moncton et de Toronto.

Ayant à coeur le développement des francophones, Me Fontaine a été successivement président fondateur d'Activités-Jeunesse du Nouveau-Brunswick, membre du Comité jeunesse de l'ACELF, président fondateur et président national de la Fédération des jeunes Canadiens-français, représentant de la Société

nationale des Acadiens au conseil d'administration de la FFHQ, et vice-président de la Société québécoise de droit international.

PIERRE FOUCHER

Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Moncton depuis 1980, Me Foucher détient une maîtrise en droit de l'Université Queens, en Ontario, et une licence en droit de l'Université de Montréal.

Parmi ses nombreuses activités et travaux, mentionnons qu'il a été conseiller juridique en matière scolaire pour la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Société Saint-Thomas-d'Aquin de l'Île-du-Prince-Édouard, la Fédération des francophones hors-Québec et l'Association canadienne de l'enseignement de la langue française, en plus d'être membre du comité d'implantation d'un programme de droit dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick.

Auteur d'une étude et d'un rapport sur la collectivité acadienne, Me Foucher a également effectué, au début des années 80, des études portant sur l'aide juridique au Nouveau-Brunswick, l'organisation administrative de l'agriculture au Nouveau-Brunswick, et sur les structures politiques pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick, pour ne nommer que les plus importantes.

Communiqués

Déclaration éronnée

Le front ainsi que son journaliste attitré M. Yvon Lacoste à la couverture de la politique étudiante au CUM désirent faire part à ses lecteurs et lectrices que l'article paru dans le FRONT du 13 octobre dernier et ayant pour titre "La directrice des affaires externes prise en flagrant conflit d'intérêt" a été malencontreusement interprétée sous différents auspices. En effet nous considérons que l'article écrit et signé par Monsieur Lacoste a pu produire une déclaration éronnée. Cependant, un journaliste est en devoir de rapporter les faits malgré une certains imprévus d'un coté comme de l'autre. Nous nous voyons navrés de le fâcheux contre-temps.

La direction du FRONT

NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION

Lors de son Colloque annuel tenu à Halifax les 1er et 2 octobre, l'Association acadienne pour l'Administration de l'Éducation a élu pour un terme de deux ans les officiers de son nouveau bureau de direction. Les officiers sont les suivants:

Président:

Gérald Boudreau, N.-E.

Président-sortant:

Alphonse Gaudet, N.-B.

1er Vice-président:

Paul Gaudet, I-P.-E

2e Vice-président:

Paul B. Bourgeois, N.-B.

Secrétaire-trésorier:

Jean-Louis Robichaud, N.-E.

Le Conseil d'administration est en plus composé de cinq membres additionnels de chacune des trois autres provinces maritimes.

Une pièce réussie

Mardi à 20 heures, ce fut la représentation de la pièce: "Même heure l'année prochaine". Deux comédiens dans un décor de chambre d'hôtel avec ni luxe, ni confort représentant les années 50.

par Wafik Nasti

Voilà un tout indécomposable, les acteurs faisant partie du décor et le décor des acteurs. La pièce a marié technique cinématographique à la pure technique théâtrale. Avant chaque acte déterminant une période, un écran nous montre des diapositives caractérisées d'une décennie. Et le tout débuta ainsi: Dans les années 50, un couple se rencontre et se retrouve dans les bras l'un de l'autre. Une gêne, des élans timides et quelquefois artificiels bref, c'était un débat amoureux à temps partiel. Le couple était jeune mais l'homme autant que la femme étaient mariés. Et comme toute

personne qui commet un adultère surtout pour la première fois, sent la culpabilité le gagner. Les rencontres suivantes, une complicité grandissante naissait chez le couple et prenait forme. On avait l'impression que le couple vivait en permanence ensemble et on oubliait très souvent qu'il n'était là que pour la nuit ou pour un week-end. Mais la fin de l'acte était là pour nous le rappeler. Malheureusement au fil des années, cette complicité n'était pas pour autant accompagnée de maturité ou selon l'excentricité de la période, on essayait de reprocher à l'autre son immaturité par rapport au principe personnel qu'on essaie de prouver. D'une certaine manière chacun était égoïste jusqu'à un certain point et plus convaincu de la logique de ses valeurs morales et principes. Ainsi était regret cette unicité, cette complicité qui passaient au fil des années. Les rôles étaient changeants faciles à imag-

iner, mais ce qu'on a trouvé consistant, c'est le contenu du dialogue lui-même, sa façon d'être interprété et l'imagination qui se faufilait derrière les différentes périodes ou décennies pendant laquelle société a subi des transformations. L'aspect du monde change, les gens changent d'apparence mais ils demeurent conservateurs et vénétables en même temps. Conservateurs parce qu'ils refusent le marginal et vulnérables parce qu'ils peuvent subir eux-mêmes inconsciemment une transformation. C'est la dichotomie du monde et c'est le complexe psychologique des gens.

La pièce était réussie quoique, quelques imperfections ont gêné le dialogue au début. On avait l'impression que l'acteur faisait des efforts pour paraître naturel. Mais par la suite, la fluidité l'a remporté et le naturel a pris sa place.

Bravo pour le couple d'acteurs

Tu veux glisser un mot à tes copains étudiants ?

Passes ton message sur le babillard du

FRONT

C'est gratuit et efficace !

BOURSES D'ÉTUDE DISPONIBLES À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

POUR UN(E) ÉTUDIANT(E) QUI EST ARRIVÉ(E) AU CANADA DEPUIS 1977 (AVEC OU SANS FAMILLE) ET QUI ÉTAIT OU EST PRÉSENTEMENT CONSIDÉRÉ(E) RÉFUGIÉ(E).

OU
POUR UN(E) ÉTUDIANT(E) QUI POSSEDE LE STATUT D'IMMIGRANT.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E), VEUILLEZ FAIRE PARVENIR UNE LETTRE DE PRÉSENTATION À:

ANDREW BOGHEN
DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE
FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE
PAVILLON RÉMI-RØSSIGNOL
AVANT LE 10 NOVEMBRE 1987

STEPS AROUND THE HOUSE EN SPECTACLE AU CEPS

Le Club de comptabilité de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton organise une super soirée, le vendredi 30 octobre, de 20h30 à 1h, au stade du centre d'éducation physique et des sports (CEPS).

Le groupe invité sera "Steps Around the House", et la soirée sera précédée d'un reportage en direct de la station radiophonique CKUM-MF. Plusieurs prix, commandités par Spanky's seront remis pendant la soirée.

Les billets sont présentement en vente à la cantine de la Faculté d'administration et à la Librairie Acadienne au coût de 5\$. Il sera aussi possible d'obtenir un billet à la porte au coût de 5.50\$.

Communiqués généraux et opinion du lecteur

NOMINATIONS A DES POSTES DE DIRECTION AU CUM

Le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard, a annoncé la nomination de trois professeurs à des postes de direction au Centre universitaire de Moncton. Jeannette Doucet a été nommée directrice de l'École des sciences infirmières pour un mandat régulier de cinq ans; Pierre Ouellette est le nouveau directeur du Centre d'études du vieillissement, pour un mandat de trois ans; et Marguerite Maillet a été nommée titulaire de la Chaire d'études acadiennes, pour un mandat de deux ans.

Mme Doucet détient un diplôme d'infirmière de l'Hôtel-Dieu de l'Assomption, un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Moncton, et une maîtrise en nursing de l'Université Dalhousie.

La nouvelle directrice est professeure à l'Université de Moncton depuis 1973. Avant son arrivée à l'Université, elle a été infirmière en service général à l'Hôpital Hôtel-Dieu/Hôpital Dr G.-L. Dumont, de 1964 à 1968, et enseignante à l'École de formation infirmière de l'Hôpital Dumont, de 1968 à 1973.

Mme Doucet est membre de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, et elle a été présidente de l'Association canadienne des écoles universitaires de nursing de 1982 à 1984. Elle a également été trésorière, vice-présidente et présidente de l'ACEUN-Région atlantique.

Pendant sa carrière universitaire, Mme Doucet a agi à titre de conférencière à plusieurs reprises, surtout dans les domaines des soins maternels et soins à l'enfant.

Pierre Ouellette

M. Ouellette est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1979 alors qu'il était professeur au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet. En 1981, il devenait professeur agrégé au campus de Moncton.

Il détient un diplôme en récréation-leadership du Collège Algonquin, un baccalauréat ès sciences et une maîtrise ès sciences de l'Université d'état de la Floride, et un Ph.D. de l'Université de New York.

M. Ouellette fait partie du Comité de recherche interdisciplinaire en conditionnement physique et styles de vie de l'Institut de leadership. Il est vice-président de la Fondation Laflamme d'éducation internationale, et membre du conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton.

Il a également été président de l'Association des travailleurs en loisir du Nouveau-Brunswick et membre de Parcs et Loisirs Nouveau-Brunswick.

Marguerite Maillet

Professeure au Département d'études françaises depuis 1973, et auparavant à l'École normale, depuis 1968, Mme Maillet a été directrice du département, de 1979 à 1981, et vice-doyenne de la Faculté des arts, en 1985.

La nouvelle titulaire détient un baccalauréat en philosophie de l'Université Laval, une maîtrise en sciences sacrées de St Mary's en Indiana, une maîtrise en français de l'Université de Moncton, et un doctorat en lettres françaises

de l'Université d'Ottawa.

Tant au niveau régional que national, Mme Maillet a participé largement aux associations ayant trait à l'enseignement, à la recherche, à la culture, bref, aux études acadiennes et canadiennes.

Depuis 1973, elle poursuit inlassablement des recherches sur la littérature acadienne. En avril 1979, elle a publié, en collaboration, l'*Anthologie de textes littéraires acadiens*, et elle est l'auteur du chapitre Littérature d'Acadie, bibliographie, dans *Les Acadiens des Maritimes; études thématiques*, publié en mai 1980 par le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Son Histoire de la littérature acadienne est parue aux Éditions d'Acadie en 1983.

En avril 1985, Mme Maillet a reçu les Palmes Académiques, décoration décernée par le ministère de l'Éducation nationale de France pour services rendus à la culture française.

Jeannette Doucet

Je tiens à informer les intéressé(e)s que je ne suis plus journaliste pigiste pour le journal "LE FRONT".

Ma démission est causée par mon nouvel emploi comme directeur des relations publiques à la F.E.U.M. et également pour des raisons personnelles.

Je tiens à souligner que mon expérience comme journaliste au "LE FRONT" fut superbe et j'invite les étudiants et étudiantes à l'essayer.

Mario Léonard



Opinion du lecteur et de la lectrice



C'est avec attention que je lus le rapport du Comité, chargé d'étudier la mise sur pied d'une évaluation formative de l'enseignement par les étudiant(e)s. Cependant, je fus amèrement surpris de me rendre compte que les bons points de ce rapport sont tout simplement anéantis par une seule et unique phrase. Je m'explique.

Les recommandations (2), (3) et (5) (voir le Front du 19 oct) du Comité sont tout à fait essentielles si l'on veut que la qualité de l'enseignement s'améliore et vise l'excellence; et je tiens à féliciter le Comité de les avoir inscrites au rapport. De plus, contrairement à ce que peut laisser sous-entendre la constatation, je suis persuadé que lorsqu'un(e) étudiant(e) se plaint de ne pouvoir évaluer un cours, c'est justement parce qu'il ou elle n'est pas satisfait(e) de la qualité de l'enseignement qui y est donné. Ceci pour dire que le point important dans cette affaire est la qualité de l'enseignement. Les évaluations de cours ne sont que le principal outil avec lequel nous pourrions trouver les problèmes pour ensuite les corriger.

SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS: FORMATION D'UN COMITÉ DE CITOYEN(NE)S.

Lors d'une réunion d'information sur les services de santé en français dans le comté de Restigouche, tenue le jeudi 8 octobre à Campbellton, un comité de citoyen(ne)s a été formé dans le but de faire avancer le dossier du bilinguisme à l'Hôpital régional de Campbellton. Ce comité viendra prendre la relève du Conseil régional de la S.A.N.-B. Petite-Rochelle, qui pilotait le dossier jusqu'à maintenant.

Les personnes présentes étaient d'avis qu'il fallait continuer les pressions sur le Conseil d'administration de l'Hôpital Régional de Campbellton, étant donné la difficulté d'obtenir une politique claire en ce qui a trait au bilinguisme dans cette institution.

Une des premières tâches du comité sera de prendre contact avec l'administration de l'Hôpital afin de la sensibiliser à la position des organismes francophones. Cette position peut se résumer en cinq points:

- Que tous les soins directs soient disponibles en français en tout temps;
- Que les employé(e)s puissent communiquer avec leurs supérieur(e)s dans la langue de leur choix;
- Que les employé(e)s en contact avec les patients puissent communiquer dans la langue du patient;
- Que les postes de chefs de section, de cadres intermédiaires et de cadres soient désignés bilingues et que le bilinguisme soit dans ces cas, parmi les critères d'embauche;
- Que l'embauche de médecins généralistes pouvant s'emprimer en français soit prioritaire.

Une autre priorité du comité sera de s'assurer de l'appui de la population et des organismes franco-

phones dans ce dossier. La présence de plus d'une vingtaine de représentant(e)s d'organismes de la région à cette réunion d'information est de bonne augure à ce niveau.

Source:

Daniel Thériault
S.A.N.-B.
C.P. 670 Petit-Rocher, N.-B.
EOB 2E0
le 09 octobre 1987

"STANDARDS DE TRAVAIL PAR ÉCHANTILLONNAGE AVEC LE LOGICIEL WORKSAMP":

une conférence par Thu Pham-Ghia

Le professeur Thu Pham-Ghia prononcera une conférence sur les *Standards de travail par échantillonnage avec le logiciel Worksamp*, le mardi 27 octobre, à 14h30, à la salle D-202 du Pavillon Rémi-Rossignol.

Le logiciel Worksamp, développé à l'Université de Moncton dans le cadre d'un projet Universités-Industries avec la compagnie Bell Canada, de Montréal, permet d'établir des standards de travail par échantillonnage classique ou bayésien.

On discutera des fondements théoriques des méthodes présentées dans Worksamp, ainsi que d'un exemple modifié tiré des dossiers de la compagnie.

Bienvenue à tous et à toutes.

comme plusieurs de mes collègues étudiant(e)s.

Ceci dit, je demande aux professeur(e)s de faire preuve d'un peu plus de collaboration et d'arrêter de se protéger comme si leur têtes étaient au bûcher. C'est en vous protégeant de la sorte que vous criez à haute voix qu'il y a effectivement des problèmes, et que vous ne bougerez même pas le petit doigt pour les corriger. Que faites-vous de votre conscience professionnelle?

À l'Université, je demande que la recommandation (2) se concrétise le plus rapidement possible. Je suis même étonné, qu'après vingt-cinq années de cheminement, qu'une telle infrastructure n'existe pas déjà. Nous avons également besoin de votre collaboration, alors agissez avant qu'il ne soit trop tard.

Et enfin, j'espère que nous, étudiant(e)s, serons justes et franc(he)s lorsque nous remplirons les fiches d'évaluation, car l'excellence de la qualité de l'enseignement repose également sur nos épaules.

Georges Thériault

Art et Culture

LE GROUPE RUSH EN TOURNÉE: MONCTON à la carte le 4 novembre

Le groupe rock canadien, **Rush**, donnera un spectacle le 4 novembre prochain à 7h30 pm au Colisée/Agrena de Moncton, situé sur la rue Killam.

par Luc Grenier

Moncton est une des premières villes visitées par **Rush** dans cette nouvelle tournée canadienne. Les Maritimes ont été choisis comme ligne de départ d'un sprint qui va mener **Rush** dans plus de quarante villes canadiennes. Tout au long de cette série de spectacles, **Rush** sera accompagné par un autre groupe canadien, **Chalk White**. Ces derniers auront le mandat de réchauffer l'assistance.

Geddy Lee, bassiste et chanteur du groupe **Rush** déclarait récemment en entrevue que cette tournée pourrait bien être la dernière. Avec environ une dizaine de microsillons à leur actif et plus de 15 ans de métier, les trois membres de ce groupe (Geddy Lee, Neil Peart et Alex Lifeson) pourraient bien accrocher leurs instruments l'année prochaine. L'incapacité à s'imposer sur les marchés extérieurs et la monotonie pourraient donc venir à bout du plus ancien groupe canadien encore actif.

Mais selon le directeur général du Colisée de Moncton, **Ralph Hayden**, la popularité de **Rush** n'est pas à discuter. En deux semaines de vente déjà 3000 billets ont

été vendus et la publicité télévisée vient à peine de débiter. Avec encore une semaine avant le spectacle les organisateurs prévoient qu'environ 6000 personnes s'entasseront dans le complexe sportif le 4 novembre.

Le prix des billets a été fixé à 19.50\$. En comparaison des 16.50\$ pour le même spectacle au Colisée de Québec, les monctonnais seront soulagés de trois dollars supplémentaires. Le Directeur général du Colisée de Moncton n'a pas voulu commenter cette situation.

Au cours de la soirée, aucune boisson alcoolisée ne sera vendue. On se souvient du spectacle de **Lee Aaron** présenté en septembre dernier à l'aréna **J-L Lévesque**. Cet événement avait essuyé un raz-de-marée de contestations de la part d'étudiants de l'Université, parce qu'alors on avait également décidé de ne pas vendre de bière. Pour les étudiants du **CUM**, la bière, c'est primordial et la décision d'écarter les ventes d'alcool du spectacle de **Rush** risque de faire bien des mécontents parmi les universitaires à Moncton. Au risque de déplaire à la clientèle étudiante, le Colisée de Moncton maintiendra sa décision de ne pas vendre de bière le 4 novembre.

L'amphithéâtre des **Hawks** de Moncton de la Ligue américaine de Hockey sera donc transformé en salle de concert le 4 novembre. **Rush** sera présent et c'est peut-être la dernière chance de les voir en ville. De toute façon, si la **FEUM** a réussi à faire salle comble avec sa réunion générale annuelle, **Rush** devrait sûrement pouvoir en faire autant...

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC CONTRIBUE AUX PROJETS DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE

Le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes du Québec, **Monsieur Gil Rémillard**, vient de remettre un chèque au montant de 5 000\$ au président de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, pour la réalisation de trois importants projets.

Grâce à cet octroi, cinq musiciens, des **Iles-de-la-Madeleine** ont participé aux activités du festival folklorique "*Une Longue Veillée*" au Cap St-Georges. Une vingtaine de jeunes étudiants francophones ont, pour leur part, effectué une visite culturelle et éducative au Québec en regard de la poursuite de leurs études dans une université québécoise. D'autre part, **M. Jean-Guy Pelletier** a collaboré aux recherches nécessaires à la réalisation d'un manuel sur l'histoire des francophones de Terre-Neuve.

Cet octroi s'inscrit dans le cadre du programme d'aide à la francophonie du gouvernement du Québec.

Source: **Richard Nolin**
Responsable de la coopération
et de la francophonie
506. 857-9851

En collaboration avec la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises (FNFCF), l'École de droit de l'Université de Moncton effectuera le lancement du livre, *Légalité pour l'égalité: Étude et analyse des impacts socio-juridiques des lois sur les femmes collaboratrices dans les provinces canadiennes de Common Law*, de **Donald Poirier**, le lundi 26 octobre, à 16h30, au local 258 du Pavillon **Pierre-A. Landry**.

Publié par la Fédération nationale des femmes canadiennes

françaises, ce premier ouvrage de **Me Poirier**, professeur à l'École de droit, analyse la situation des femmes collaboratrices à l'intérieur de la petite entreprise familiale. **Me Poirier** mentionne qu'il voulait savoir si, d'un point de vue strictement juridique, la femme collaboratrice était protégée par la loi.

Le livre de **Me Poirier**, qui est déjà en vente à la Librairie Académique, est le premier ouvrage à s'attarder à cette question, tant du côté du Canada français qu'anglais.

Le doyen de l'École de droit, **Me Yvon Fontaine**, précise que la présidente de la FNFCF, **Lise Latremouille**, d'Ottawa, sera présente lors de cette cérémonie spéciale, au cours de laquelle on servira un vin et fromage.

DOUZIÈME ÉDITION DU TOURNOI CITROUILLE Tout un succès avec 36 équipes participantes

Organisée par quatre étudiants du cours EP4401 (Organisation et Administration des sports et loisirs scolaires), la douzième édition du tournoi citrouille qui s'est tenue au C.E.P.S. de l'Université de Moncton, samedi dernier, a connu tout un succès.

Au total, 36 équipes réparties en trois catégories (20 mixtes, 10 masculines et 6 féminines), ont pris part à ce tournoi qu'on peut qualifier de journée amicale entre les nombreux participants.

LES ÉQUIPES GAGNANTES

Dans la catégorie mixte, les **Picassos** (Shippagan) ont remporté les grands honneurs en défaisant le C.U.S. (également de Shippagan). Dans la classe masculine, les **Amis-Huot** (U. de M.) ont remporté la victoire contre les **Libéraux** (U. de M.). Enfin, les **Beaux Yeux** ont vaincu les **Barbies**

dans la classe féminine.

Les membres du comité organisateur, soit **Paula Murchison**, **Annie Arsenaault**, **Daniel Gervais** et **Maryse Bélanger** tiennent à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration durant le tournoi: **Jean-Yves Arsenaault**, **Helder Duarte**, **Louise Castonguay** et **Paul Boudreau**, de même que tous les arbitres qui ont effectué du bon travail.

En terminant, le comité organisateur du tournoi s'est dit satisfait du bon déroulement de cette activité spéciale et a tenu à remercier toutes les équipes participantes. A souligner, la participation des équipes du Centre universitaire de Shippagan et **St-Louis Maillet** d'Edmundston avec chacune deux équipes.

par **Robert Nicolas**

Devenir C.A. pour atteindre le sommet

Le titre C.A. est un début, un tremplin vers d'innombrables possibilités. En tant que C.A., vous pouvez choisir votre milieu de travail: secteur industriel, fonction publique, établissement d'enseignement, cabinet de C.A. ou votre propre pratique.

Vous pouvez travailler n'importe où au Canada ou presque n'importe où au monde, si vous le souhaitez.

Quelle que soit la voie que vous choisirez, vous travaillerez avec des gens, vous les aiderez, vous découvrirez de nouvelles situations et devrez sans cesse relever de nouveaux défis.

La carrière de C.A. est accessible aux étudiants d'une grande variété de disciplines: elle n'est pas réservée à ceux qui ont un diplôme en commerce ou en affaires. Beaucoup d'étudiants ayant des antécédents en sciences humaines, mathématiques, sciences et génie se sont bâtis une carrière enrichissante en tant que comptable agréé.

Songez à la carrière qui offre des possibilités... tenez compte de votre avenir!

NOTE HISTORIQUE: Références

Au cours de l'histoire de la profession au Nouveau-Brunswick, dont les débuts remontent à plus de 71 ans, la décision ayant eu la plus grande portée a été celle d'exiger que tous les étudiants qui songent à faire carrière en tant que C.A. aient un diplôme universitaire.

Aujourd'hui, la norme d'excellence se poursuit. Pour que les comptables agréés puissent occuper leur juste place dans le monde des affaires et être reconnus comme pouvant résoudre les problèmes, ils ont besoin des avantages d'études universitaires générales - voilà la décision prise par le Comité d'éducation en 1987.

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK
INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS

75, rue Prince William, Bureau 312
Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 2B2
Tél: (506) 634-1588



SPORTS

HOCKEY SUR GLACE UNIVERSITAIRE

Tout un départ pour les Aigles Bleus!

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont bien entrepris leur nouvelle campagne en remportant une écrasante victoire par la marque de 8 à 2 au dépens des Mounties de l'Université Mount Allison, jeudi dernier, à l'aréna Jean-Louis Lévesque.

par Robert Nicolas

Au cours d'une première période bien tranquille, la troupe de l'entraîneur Len Doucet a été la première à s'inscrire à la feuille de pointage. Alain Bissonnette a donné les devants aux siens en marquant un but à 14:29, à l'aide d'un tir qui est passé entre les jambières du gardien des Mounties... Après 20 minutes

de jeu, le Bleu et Or dominait largement son adversaire. Pat McLaughlin, le gardien des Mounties, faisait face à 22 tirs dirigés contre lui alors que son opposant, Denis Roy était mis à l'épreuve à six reprises seulement.

Les Aigles Bleus creusent l'écart

Même si les Mounties ont démontré une meilleure opposition au deuxième tiers, les hommes de Doucet ont réussi à inscrire trois autres filets... Serge Amyot, Claude Gosselin et Eric Boisvert ont déjoué McLaughlin qui semblait mal appuyé par la défensive. Du côté des Mounties, la réplique est venue des

bâtons de Frank Wilson et Richard Clark. Après 2 périodes, les Aigles Bleus avaient dirigé 38 tirs sur la cage de leur adversaire.

Le Bleu et Or s'amuse en troisième

Si les Mounties ont démissionné tôt au troisième engagement, les Aigles Bleus en ont fait voir de toutes les couleurs au pauvre McLaughlin. Donnie Leblanc, Eric Boisvert, Mario Lanthier et Hollis Chamberlain ont déjoué celui qui a eu le mérite d'affronter 60 tirs!

Claude "Goose" Gosselin du Bleu et Or et Pat McLaughlin (superbe malgré le revers des siens) des Mounties ont été choisis les joueurs de la rencontre.

l'Atlantique ne comprend que quatre formations au niveau de sa conférence. La compétition est toujours demeurée très serrée entre chaque équipe, a laissé entendre le pilote des Aigles Bleus.

A noter que cette année, le championnat de l'ASIA aura lieu au Centre universitaire de Moncton, les 26 et 27 février prochain.

La saison 1987-88 des Aigles Bleus débutera par un tournoi invitation à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Frédéricton, en fin de semaine. Ils seront opposés aux autres équipes de la ligue et à des formations seniors des provinces de l'Atlantique. Cependant, le premier match officiel du circuit est prévu pour le 4 novembre, à 19h30, au CEPS. Les Aigles Bleus recevront alors la visite des Reds Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Volley-ball

Les Aigles-Bleus: La saison s'annonce intéressante.

Cette année, au volley-ball masculin, l'entraîneur des Aigles Bleus de l'Université de Moncton, Normand Gallant, entrevoit une bien meilleure performance de son équipe à l'intérieur du circuit universitaire des provinces de l'Atlantique. Ce dernier affirme que depuis qu'il est à la tête de l'équipe, il n'a jamais vu autant de potentiel.

Avec sept joueurs de retour de la saison dernière, dont le vétéran Michel Ross qui en est à sa cinquième et dernière année avec le Bleu et Or, le pilote des Aigles Bleus dit avoir hâte d'amorcer la nouvelle saison. Parmi les anciens, on retrouve aussi Robert Savard, Claude Petipas, Sylvain Boudreau, Stéphane Roy, Daniel Arsénault, et finalement, après deux ans d'absence sur la scène universitaire, Jean-Pierre Drapeau et Rick Melanson, qui faisaient partie de l'équipe lorsqu'ils ont remporté le championnat de l'ASIA, en compagnie de Michel Ross en 1984-1985.

Du côté des recrues, Marcel Mercure de Baie-Sainte-Anne et Ghislain Pelletier de Balmoral seront de

bons éléments pour l'équipe.

"Par le passé, nous avons toujours été plus forts en défensive qu'en attaque. Cette année, je suis convaincu que notre jeu sera mieux équilibré", de mentionner Gallant. Selon l'entraîneur des Aigles Bleus, le jeu offensif des siens se fera principalement autour du pilier, Michel Ross. De plus, le dirigeant des représentants de l'U. de M. a l'intention, encore cette année, de mettre l'emphase sur le contrôle du ballon, et la qualité technique du jeu d'ensemble de ses joueurs. De plus, il tient à souligner que c'est très important d'avoir la maîtrise du ballon en tout temps, afin de prendre avantage du jeu adverse.

"Notre objectif pour la saison est d'atteindre la finale de l'ASIA et de tout faire pour s'emparer du championnat", déclare-t-il.

L'entraîneur des Aigles Bleus dit vouloir se servir de tous ses joueurs, tout en ayant un six de base régulier. "Chacun aura son rôle spécifique", de dire Gallant. "C'est-à-dire que chaque joueur sur le banc sera appelé à jouer un rôle bien spécifique

en temps opportun, comme par exemple au service", de poursuivre Gallant.

Pour sa part, le vétéran Michel Ross a laissé savoir que toute l'équipe cette année était bien décidée d'aller chercher le championnat de l'ASIA. "Avec des joueurs qui ont acquis de l'expérience dans la ligue universitaire, nous possédons maintenant les atouts nécessaires à une équipe championne. Nous avons un bon mélange de recrues et d'anciens et je crois que l'esprit d'équipe est aussi fort sinon meilleur que l'année dernière", ajoute-t-il.

Le capitaine des Aigles Bleus est d'accord avec son entraîneur pour dire que l'équipe sera de calibre supérieur cette année.

Par ailleurs, le pilote du Bleu et Or estime que la bataille se fera principalement entre les Tigers de l'Université de Dalhousie à Halifax, champions de l'an dernier, les Reds Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick, et les Aigles Bleus.

Depuis plusieurs années, le circuit universitaire des provinces de

Hockey sur glace

La saison des Aigles-Bleus commence jeudi

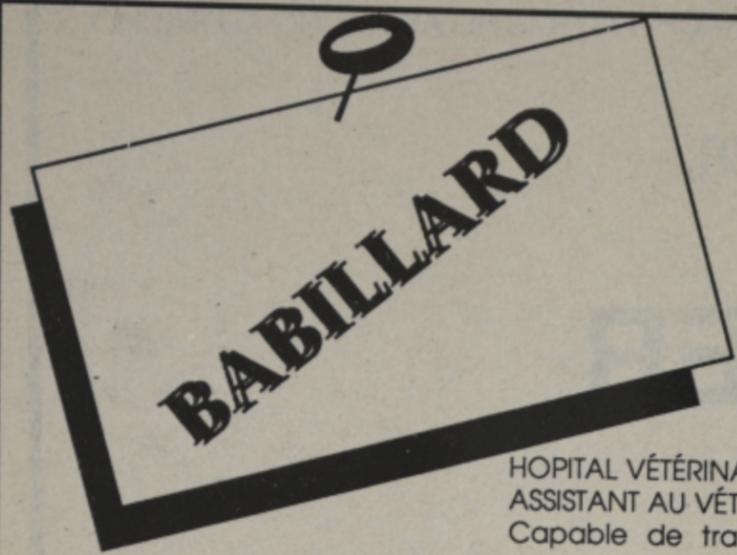
Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, au hockey, disputeront leur premier match de la saison, jeudi à compter de 19h30, alors que les Mounties de Mount Allison seront les visiteurs à l'aréna J.-Louis Lévesque du Centre universitaire de Moncton.

L'entraîneur du Bleu et Or, Léonard Doucet, est d'avis que les amateurs de la région pourront voir à nouveau cette année une équipe très compétitive, dont le jeu sera axé principalement sur la défensive. "Je n'ai pas l'intention de changer le style de jeu qui nous a permis d'avoir du succès la saison dernière. C'est un style de jeu que j'ai toujours préconisé depuis que je suis entraîneur" révèle le pilote d'une saison avec les champions en titre, de la saison régulière, du circuit universitaire des provinces de l'Atlantique.

Avec le départ, la saison dernière, du joueur numéro un au pays, soit le gardien de but: Dave Quigley, l'entraîneur du Bleu et Or affirme que la plus grosse lutte chez son équipe se fait présentement devant le filet. "La lutte se fait maintenant à deux, entre Michel Godbout et Denis Roy puisque Joel Drolet est toujours sur la liste des joueurs blessés" précise Doucet.

En défensive, la venue de deux recrues, Bernard Carrier et Daniel Maillet, pourrait s'avérer très profitable pour le mentor des Aigles Bleus.

Du côté offensif, le trio composé du capitaine Claude Gosselin, du joueur de centre: Serge Amyot et de l'ailier droit: Donnie Leblanc, sera encore le plus dangereux des représentants de l'Université de Moncton. Parmi les nouveaux venus qui devraient attirer l'attention cette saison, notons, les joueurs d'avant: Peter Thorne, Hollis Chamberlain, Alain Tousignant, Richard Charette et Richard Linteau.



BABILLARD

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SUR LE CAMPUS OU EN VILLE

RESTAURANT (CASSE-CROUTE) -
MONCTON
SERVEUR AU COMPTOIR
Vous devez être bilingue

RESTAURANT - spécialité - "SOUS-
MARINS" - MONCTON
SERVEUR
Vous devez être bilingue;
expérience comme caissier
SALAIRE: 4.00\$/h + pourboires

COMPAGNIE DE PROMOTION - RIV-
ERVIEW
VENTE DE CERTIFICATS-CADEAUX
par téléphone en lisant.
Information préparée par la com-
pagnie
SALAIRE + BONI

BRASSERIE - MONCTON
SERVEUR
Vous devez être bilingue
SALAIRE: 4.00\$/h + pourboires

RESTAURANT - PIZZA & DONAIR -
MONCTON
(Pour ces trois postes, vous devez
être bilingue)
COMMIS AUX COMMANDES - par
téléphone
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

CHAUFFEUR POUR LIVRAISON à
domicile
Vous devez avoir votre propre voi-
ture
SALAIRE: 4.00\$/h + commission +
pourboires

SERVEUR AU COMPTOIR
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

JAKE'S WHOLESALÉ
VENDEUR DE PETITS TAPIS - de porte
en porte
Vous devez avoir votre propre voi-
ture
SALAIRE: COMMISSION

HOPITAL VÉTÉRINAIRE - RIVERVIEW
ASSISTANT AU VÉTÉRINAIRE
Capable de travailler avec ani-
maux; connaissance d'ordinateurs
SALAIRE: 5.00\$/h

MAGASIN, VETEMENTS POUR
HOMMES - DIEPPE
VENDEUR
Préférentiellement expérience dans la
vente au détail
SALAIRE: Dépend de l'expérience

HOTEL - MONCTON (vers la côte
magnétique)
COMMIS DE NUIT
Vendredi et Samedi, de minuit à
8h00
Expérience ou connaissance de la
comptabilité
SALAIRE: 5.00\$/h

CONCESSIONNAIRE
D'AUTOMOBILES - MONCTON
VENDEUR D'AUTOMOBILES
Les soirs et samedis
Préférentiellement quelqu'un qui a 25
ans ou plus
SALAIRE: COMMISSION

QUINCAILLERIE - DIEPPE
CAISSIER
Heures que vous avez de disponible
jeudi et vendredi soir, samedi toute
la journée
SALAIRE: 5.00\$/h

MAGASIN DE PHOTOGRAPHIE -
MONCTON
COMMIS-VENDEUR
Vendre équipement de caméras et
aussi travail de développement de
pellicules
Expérience ou cours de photogra-
phie
SALAIRE: 4.25\$/h

Une étudiante recherche un TUTEUR
- STATISTIQUES
Vous devez avoir réussi le cours STA-
TISTIQUES 2650
SALAIRE: 10.00\$/h

EMPLOIS PERMANENTS

Pour les emplois mentionnés ci-des-

sous il est important de soumettre
votre demande d'emploi au
CEC-SC avant midi le jour de la
date limite

PRÉ-SELECTIONS DATE LIMITE

26 octobre

BANQUE NATIONALE DU CANADA
STAGIAIRE EN GESTION
Degré en Administration
Vous devez être bilingue

30 octobre

LA METROPOLITAINE
PROGRAMME DE FORMATION
DES CADRES SUPÉRIEURS
Droit et MBA

2 novembre

BANQUE DU CANADA
Postes aux départements des
valeurs et aux départements
d'exécution et d'administration
Degré en Administration - Gestion
des affaires (Bacc ou Maîtrise)

3 novembre

J.D. IRVING
STAGIAIRE EN MANAGEMENT
Degré en Administration

4 novembre

N.B. POWER
DEGRÉ EN ADMINISTRATION -
MANAGEMENT
DEGRÉ EN INFORMATIQUE

11 décembre

BANQUE DU CANADA
Poste aux DÉPARTEMENTS DES RE-
CHERCHES, RELATIONS INTERNA-
TIONALES, ÉTUDES MONÉTAIRES ET
FINANCIÈRES
Degré en Économie (Bacc ou
Maîtrise)

LA FONCTION PUBLIQUE DU CAN-
ADA
Perspectives d'emploi pour
diplômés (1988) en:

30 octobre

COMPTABILITÉ
ÉCONOMIE
FINANCES
INFORMATIQUE
MATHÉMATIQUES/STATISTIQUE
GÉNIE
ADMINISTRATION

PROGRAMME DE RECRUTEMENT
EN VÉRIFICATION

31 décembre

PROGRAMME D'EMPLOI POUR LES
DIPLOMÉS INDIENS ET INUIT

ACTUARIAT
DROIT
SCIENCES INFIRMIÈRES
SCIENTIFIQUES DE LA DÉFENSE
SERVICE CORRECTIONNEL
TRADUCTION
NOTA: Il n'y a pas de date limite
pour l'envoi des candidatures pou-
ces groupes professionnels.

L'EXAMEN DE CONNAISSANCES
TECHNIQUES EN GESTION DES FI-
NANCES aura lieu le jeudi 12
novembre à 19h00 au local 542
pavillon Léopold-Taillon

Pour les emplois mentionnés ci-des-
sous nous céderons votre entre-
vue lorsque vous nous soumettrez
votre demande, nous accepterons
votre demande jusqu'à midi la
veille de l'entrevue

ENTREVUES

24 novembre

LONDON LIFE
REPRÉSENTANT DES VENTES
Toutes les disciplines

EMPLOIS D'ÉTÉ

20 novembre

CONSEIL NATIONAL DE RECHER-
CHES CANADA
Poste en SCIENCES ou en GÉNIE
Vous devez continuer vos études en
septembre 1988 et avoir une mo-
yenne minimale de "B"

DEFENSE NATIONALE
Étudiants en 3e ANNÉE ou plus,
avec rendement scolaire supérieur
SCIENCES et GÉNIE (toutes les disci-
plines)
SCIENCE POLITIQUE
SOCIOLOGIE
La sélection commencera vers le
1er décembre

ORDINATEUR À VENDRE

Tu te cherches un ordinateur
pour tes travaux, voici une offre
que tu ne peux manquer!!!
Un **COMMODORE 64**, avec
unité de disquettes, des logiciels
(jeux, traitement de texte,
etc...), "joystick", imprimante.
Le tout d'une valeur de \$1500,
laisserais aller pour \$700. Une
offre qu'on ne peut refuser!!!
Après 18h00 appeler le 855-
9317.

AU KACHO AU KACHO

VOUS AVEZ AIMÉ PRISONER,
VOUS ALLEZ ADORER

ALAN GERBER ET JIM ZELLER

DEUX HOMMES-ORCHESTRE DE RENOM INTERNATIONAL
DANS UNE PERFORMANCE ROCK EXCEPTIONNELLE

LES 30 ET 31 OCTOBRE 1987

ENTRÉE: 3.00 ÉTUDIANTS ET MEMBRES, 4.00 AUTRES

AU KACHO AU KACHO



mardi 3 NOVEMBRE 87 à 20H30
MONCTON HIGH SCHOOL

Billets à sièges réservés \$15
(Remboursement de \$2 à la porte avec
carte étudiante et citoyens aînés)

Billets disponibles
aux deux Librairie Acadienne:
-Pavillon Léopold Taillon, CUM
-Place Champlain

Une présentation des LOISIRS SOCIO-CULTURELS, Centre Universitaire de MONCTON

ANDRÉ GAGNON

Tournée Canadienne 87-88



vendredi 20 NOVEMBRE 87 à 20H30
MONCTON HIGH SCHOOL

Billets à sièges réservés \$15
(Remboursement de \$2 à la porte avec
carte étudiante et citoyens aînés)

Billets disponibles
aux deux Librairie Acadienne:
-Pavillon Léopold Taillon, CUM
-Place Champlain

Une présentation des LOISIRS SOCIO-CULTURELS, Centre Universitaire de MONCTON